

Monsieur F. Villeneuve déclare que la salle occupée par la Bibliothèque Municipale, au Monument National, est absolument insuffisante pour répondre aux besoins du public qui fréquente la Bibliothèque. La Bibliothèque est installée dans une seule salle d'environ cinquante pieds par vingt-huit, elle n'est pas ventilée du tout; l'éclairage y est très défectueux et souvent à une heure de l'après-midi, on y est obligé d'éclairer à la lumière électrique. En été les bruits de la rue, des tramways, la poussière, les odeurs du marché St-Laurent; en hiver, les cours de piano, les soirées politiques, dramatiques et musicales, les cours publics, etc., en font un endroit si bruyant que les lecteurs ne peuvent étudier paisiblement. Le soir, la circulation sur la rue St-Laurent est très difficile d'accès et beaucoup de lecteurs se plaignent de la promiscuité qu'ils sont obligés de subir pour arriver à la Salle du Monument National. De plus, la salle est certainement trop petite pour organiser un bon système de surveillance pour empêcher les vols de livres, de revues. Le public se plaint aussi du manque de vestiaire et de salle de toilette. Monsieur Villeneuve n'hésite pas à dire que tout changement de local servirait à la fois les intérêts de la Cité et du public lecteur. Quant à la situation de la bâtisse des Hautes Etudes, Monsieur Villeneuve déclare que le site est très beau et de beaucoup préférable à la rue St-Laurent, mais il préfère laisser à la Commission toute initiative au sujet des arrangements à faire pour l'installation de la Bibliothèque Municipale à l'Ecole des Hautes Etudes.

Il est proposé par l'échevin L. A. Lapointe, secondé par l'échevin Bastien que, vu le rapport du Bibliothécaire, M. Villeneuve, la Commission demande à l'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec une entrevue afin d'obtenir de lui pour le 1er de Mai prochain, dans l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales un local convenable pour l'installation de la Bibliothèque Municipale jusqu'à ce que la Cité de Montréal ait construit un édifice spécial pour la Bibliothèque Municipale.

Adopté.

Il est proposé par l'échevin Brodeur, secondé par l'échevin L. A. Lapointe que, vu le rapport de M. Villeneuve, Bibliothécaire, rapport soit fait au Conseil Municipal recommandant aux Commissaires de la Cité de mettre de côté, à même le fonds d'emprunt de 1911, l'argent nécessaire pour la construction d'un édifice spécial pour la Bibliothèque Municipale et digne de la Métropole commerciale du Canada.

Adopté unanimement.

Le Secrétaire reçoit instruction de solliciter au nom de la Commission une entrevue du Premier Ministre de la Province de Québec et de s'informer quand celui-ci pourra la rencontrer.

Il est proposé par l'échevin Turcot, secondé par l'échevin Brodeur que cette Commission s'ajourne.

Adopté.

JULES CREPEAU,

Asst. Greffier de la Cité.

COMMISSION SPECIALE CHARGÉE DE PRÉPARER LES BASES D'UN ARRANGEMENT ENTRE LA CITE ET LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Compte rendu de l'assemblée du 30 novembre.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Drummond, Emaré, Prud'homme, Monahan, Garceau, Gauvin, Boyd, Bastien et Tétreau.

M. l'échevin Ward assiste aussi à l'assemblée.

Il est unanimement

Résolu: De nommer M. l'échevin L.-A. Lapointe, président de cette Commission.

Est alors soumise et lue la résolution adoptée par le Conseil le 28 novembre 1910, nommant cette Commission avec instruction de faire rapport d'ici à 15 jours.

Mr. F. Villeneuve stated that the hall occupied by the Civic Library, at the "Monument National" was absolutely insufficient to meet the requirements of the persons visiting the said library. The Library is located in a single room, occupies a space of fifty by twenty-eight feet, and is not ventilated at all; the lighting is very defective and very often, at one o'clock, in the afternoon, they are compelled to use the electric light. In summer, the noise caused by the street, the cars, the dust, the smell from St-Lawrence Market; in winter, the piano teaching, political, dramatic and musical meetings, public lectures, etc., render the place so boisterous that the readers cannot study peacefully. At night, traffic on St-Lawrence street is very difficult and many of the visitors complain of the promiscuousness they are subjected to before reaching the hall of the "Monument National".

Furthermore, the hall is altogether too small for the organization of a good system to watch over and prevent the stealing of books, magazines. The public also complain of the lack of dressing-rooms and lavatories. Mr. Villeneuve did not hesitate in stating that any change of location would served both the interests of the City and of those who visit the Library. As to the site occupied by the "Hautes Etudes" building, Mr. Villeneuve stated that the same is very fine and far more suitable than St-Lawrence street, but he left with the Committee to make such arrangements as they may deem advisable with regard to the installation of the Civic Library in the "Ecole des Hautes Etudes".

Ald. L. A. Lapointe moved, seconded by Ald. Bastien, that in view of the report made by the librarian, Mr. Villeneuve, that the Committee apply to the Honorable Prime Minister of the Province of Quebec for an interview so as to obtain from him for the 1st May next in the "Ecole des Hautes Etudes" suitable rooms for the Civic Library until the City of Montreal has erected a special building for the Civic Library.

Carried.

Moved by Ald. Brodeur, seconded by Ald. L. A. Lapointe, that, in view of the report made by Mr. Villeneuve, librarian, a report be made to Council recommending that the City Commissioners be requested to put aside, from the loan fund for 1911, the required amount to construct a special building for the Civic Library worthy of the Commercial Metropolis of Canada.

Carried unanimously.

The secretary was instructed to apply on behalf of the Committee, for an interview with the Prime Minister of the Province of Quebec and to inquire when he will be ready to meet them.

Moved by Ald. Turcot, seconded by Ald. Brodeur, that this Committee do now adjourn.

Carried.

JULES CREPEAU,

Asst. City Clerk.

SPECIAL COMMITTEE APPOINTED TO DRAFT THE BASIS OF AN ARRANGEMENT BETWEEN THE CITY AND THE MONTREAL STREET RAILWAY COMPANY

Report of meeting held the 30th November.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Larivière, Drummond, Emaré, Prud'homme, Monahan, Garceau, Gauvin, Boyd, Bastien and Tétreau.

Ald. Ward also attended the meeting.

It was, unanimously,

Resolved: That Ald. L. A. Lapointe be appointed chairman of this Committee.

The resolution adopted by the Council on the 28th of November 1910, appointing this Committee, with instructions to report within 15 days from this date was read.